

FONTAINE PAJOT SA

Zone Industrielle

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 août 2024

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie

BP 58604

44186 NANTES Cedex 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré

17140 LAGORD

HLP AUDIT

EURECAC

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

FONTAINE PAJOT SA

Siège social : Zone Industrielle - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Au capital de 1 916 958 euros

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 août 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-40 du Code de Commerce.

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chêne
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

II – CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Nantes et Lagord, le 09-01-2025

HLP Audit

Commissaire aux comptes

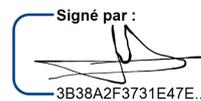
DocuSigned by:

3FECA59BA1E1499...

Estelle Le Bihan
Associée

EURECAC

Commissaire aux comptes

Signé par :

3B38A2F3731E47E...

Valérie Guibert
Associée